Premiers Seigneurs du Canada, 1634-1664.

Par BENJAMIN SULTE.

(Lu le 23 Mai, 1883.)

Le nom de Robert Giffard ouvre la liste des seigneurs du Canada qui ont été les fondateurs de ce pays. Je me tairai sur les seigneurs qui n'ont rien fait, ou à peu près rien fait, et qui, par conséquent, n'occupent point la place d'honneur dans nos annales.

Ma conférence de l'année dernière a fait voir que la population stable du Canada se réduisait à très peu de familles en 1629, au moment où les frères Kerth s'emparèrent de Québec.

En vertu de leur charte (1627) les Cent-Associés avaient le pouvoir de créer des fiefs ou seigneuries dont les concessionnaires étaient soumis à l'obligation d'établir des habitants. Le seigneur devait donc posséder quelques ressources, être prêt à de certains sacrifices et s'en tenir, pour le résultat, aux chances de l'avenir, autrement dit escompter son temps, son argent, son travail. Comme privilège, cette situation était des plus minces ; elle se bornait à accepter un devoir et à le remplir dans l'espérance d'en retirer, après une assez longue suite d'années, des bénéfices solides.

Un médecin nommé Robert Giffard, né en 1587, à Mortagne, en Perche, et attaché aux navires qui faisaient le voyage annuel du Canada, s'était construit (1627) une cabane près de Québec, à l'endroit appelé la Canardière (à Beauport) pour jouir de la chasse et de la pêche. Un homme appelé Dumoulin et un autre Français, domestique de madame veuve Louis Hébert *, furent assassinés, par les Sauvages, en ce lieu, l'année 1627 ; il est fait mention à ce propos qu'ils avaient été pris pour le boulanger et le serviteur du docteur Giffard, ce qui ferait croire que ce dernier n'était point seul dans cette espèce de gentilhommière. En 1628, revenant de France sur le navire du sieur Claude de Roquemont, le futur seigneur de Beauport fut capturé par Louis Kerth avec tout l'équipage, mais, retourné dans son pays, il se prépara, en vendant ses biens, à revoir la Nouvelle-France et s'y établir. Le traité de Saint-Germain (1632) rendit ses projets praticables. En 1633, il épousa Marie Renouard. Le 15 janvier 1634, la compagnie des Cent-Asseciés lui concéda la terre située à "la rivière appelée Notre-Dame de Beauport." De ce jour date la première seigneurie du Canada véritablement digne de ce nom. Giffard invita des fermiers, des artisans et des laboureurs à le suivre. Par des actes passés à Mortagne, il s'obligea à leur distribuer des terres, en leur imposant des conditions faciles. Voici les noms de la plupart de ceux qui se joignirent à lui pour former l'établissement : Jean Juchereau, sieur de Maure, du diocèse de Chartres, marié à Marie Langlois ; quatre enfants. Marin Boucher, natif de Langy, près Mortagne, sa femme Périnne Malet et deux enfants. Gaspard Boucher (cousin de Marin), sa femme Nicole Lemaine et cinq enfants. Zacharie Cloutier, natif de Mortagne,

* En 1626, Louis Hébert avait obtenu une terre sur la rivière Saint-Charles, près Québec. Ce premier colon du Canada mourut l'année suivante.

sa femme Xainte Dupont et quatre enfants. Thomas Giroux, de Mortagne. Jean Guyon, de Mortagne, et sa femme Madeleine Boulé. Un autre Jean Guyon, du même lieu, sa femme Mathurine Robin et six enfants. Noël Langlois, natif de Normandie, marié, à Québec, le 25 juillet 1634, avec Françoise Garnier. Toutes ces familles se sont développées et répandues dans la colonie ; les Juchereau et les Boucher ont brillé dans notre histoire. Giffard arriva en vue de Québec avec ses gens le 4 juin 1634. Il amenait un prêtre : M. LeSueur de Saint-Sauveur. Le 12 juin, madame Giffard mit au monde sa première enfant, Françoise, qui se maria (21 novembre 1645) avec Jean Juchereau, sieur de la Ferté, âgé de vingt ans Sans perdre de temps, on construisit des maisons, les arbres de la forêt tombèrent sous la hache des défricheurs et, dès l'année suivante, les habitants récoltaient de quoi se nourrir. En même temps (1635) plusieurs familles de celles qui s'étaient engagées à suivre M. Giffard débarquèrent à Québec : François Aubert, sa femme Anne Fauconnier et un enfant. Philippe Amyot, sa femme Anne Convent et deux enfants. Robert Drouin qui (1636) épousa Anne, fille de Zacharie Cloutier. Jean Côté, marié le 17 novembre 1635, avec Anne, fille d'Abraham Martin, ancien résident de Québec. Martin Grouvel, marié le 20 novembre 1635, avec Marguerite, fille de François Aubert.

Giffard travailla trente-quatre années, avec succès, à sa colonie de Beauport, qu'il laissa en pleine prospérité, après avoir marié trois de ses filles à Jean Juchereau, Charles de Lauson, Nicolas Juchereau, et vu entrer religieuse aux ursulines sa quatrième fille. Son fils Joseph, sieur de Fargy (anagramme de Giffard, Gyfar) hérita de ses droits.

En suivant l'ordre des dates, qui est la meilleure méthode pour l'histoire, nous rencontrons le deuxième seigneur canadien, Jacques Leneuf, sieur de la Poterie, natif de Caen, qui reçut (15 janvier 1636) le fief, plus tard baronnie de Portneuf. L'arrivée de ce concessionnaire (11 juin 1636) accompagné de quarante-cinq personnes, fut un événement à Québec. Comme sa famille et celle de LeGardeur, son parent, se fixèrent partie à Québec et partie aux Trois-Rivières, nous ne saurions dire quelle proportion de gens amenés par elles s'établirent d'abord à Portneuf, mais il est certain que leurs travaux ne furent pas infructueux. Portneuf était habité très-peu d'années après 1636, comme le prouvent le *Journal des Jésuites* (1645) et le titre de concession renouvelé en 1647 par suite de changements survenus dans l'administration du pays en général. Leneuf de la Poterie fut quatre fois gouverneur des Trois-Rivières ; plus tard (1665) gouverneur du Canada par intérim ; il eut des propriétés seigneuriales aux Trois-Rivières. Son fils, Michel Leneuf de la Vallière, officier dans les troupes, fonda Beaubassin en Acadie, reçut la seigneurie d'Yamaska, et sa descendance donna des militaires au Canada jusqu'à l'époque de la conquête.

La concession de l'ile d'Orléans remonte à la même date que celle de Portneuf. Elle fut fait au sieur Jacques Castillon, bourgeois de Paris, l'un des Cent-Associés, prête-nom d'un syndicat composé de huit personnes, parmi lesquelles MM. Jean de Lauson et Noel Juchereau, sieur des Chatelets, paraissent être les seules qui soient venues en Canada. En 1641, l'ile fut offerte à M. de Maisonneuve qui préféra se rendre à Montréal avec la petite troupe qu'il avait amenée. Les premiers colons semblent s'y être établis vers 1648. Bientôt après, on y installa les Hurons chassés du Haut-Canada par les Iroquois. Les colons français se placèrent là en bon nombre de 1650 à 1665 et dix années plus tard elle était toute habitée. Noel Juchereau des Chatelets (frère de Jean Juchereau ci-dessus), Jacques Gourdeau et sa femme Eléonore de Grandmaison, Charles de Lauson, fils de Jean, gouverneur du Canada, Julien Fortin dit Bellefontaine, Mgr. de Laval, Louis Péronne

sieur de Mazé, membre du conseil, Jacques Descailhaut sieur de la Tesserie, membre du conseil, Jean-Baptiste Peuvret sieur de Mesnu, greffier du conseil, en ont été les premiers seigneurs actifs.

Même jour (15 janvier 1636), Antoine Cheffault, sieur de la Regnardière, secrétaire des Cent-Associés, reçut toute la côte de Beaupré, mesurant seize lieues au fleuve à partir de la seigneurie de Beauport en descendant. Des colons se fixèrent dès 1640, entre les terres de Robert Giffard et le cap Tourmente. C'est un des endroits du Canada qui vit sa population se former le plus rapidement. M. Cheffault demeurait à Paris, mais il semble que, conjointement avec les propriétaires de l'ile d'Orléans, il ait envoyé plusieurs colons occuper les belles prairies de ce grand fief.

Même jour, la côte de Lauson fut accordée à noble homme Simon Lemaître, conseiller du roi, l'un des Cent-Associés, lequel ne vint point en Canada, mais passa bientôt son titre à M. Jean de Lauson. Il y a apparence que, de 1651 à 1660, plusieurs familles prirent des terres dans cette direction, si l'on en juge par la présence des Lauson à Québec durant cette période et par le recensement de 1667.

Jean Bourdon, ingénieur, arrivé de France en 1634, obtint en 1637 un fief qui forme partie de ce l'on nomme les plaines d'Abraham près Québec. Il y établit bientôt des habitants. Bourdon se trouva mêlé, pendant trente ans, aux affaires de la colonie, à plusieurs titres honorables. Ses enfants servirent dans l'armée, exploitèrent avec avantage les seigneuries qu'il avait reçues et furent des Canadiens distingués dans toute l'acception du mot.

C'est aussi en 1637 que les Grondines furent concédées aux dames hospitalières de Québec, et quoique nous n'ayons point découvert de trace d'habitants de ces lieux durant les premières années qui suivirent, tout porte à croire qu'il y en eut quelques-un avant 1660, car de là, en descendant jusqu'à Québec, les Iroquois commirent à cette époque de nombreuses déprédations, d'après les récits du temps.

Le fief Chavigny de la Chevrotière, plus tard enclavé dans Deschambault, fut donné, en 1640, à François de Chavigny sieur de Berchereau, gentilhomme champenois, qui venait d'épouser mademoiselle Eléonore de Grandmaison et qui partait pour le Canada. Il remplit consciencieusement sa promesse de faire habiter ses terres ; sa veuve obtint une extension de limites et continua son œuvre, tant à Deschambault qu'à l'île d'Orléans. De l'un de ses quatre maris cette femme courageuse a laissé la famille Gourdeau favorablement connue encore de nos jours aux environs de Québec, surtout à l'ile d'Orléans où elle a imposé son nom à un fief.

Voilà donc huit seigneuries concédées avant 1641 et qui toutes, ont Québec pour centre. Comme elles furent habitées sans presque aucun retard, leur histoire est celle du commencement de la colonisation du groupe québecquois. J'ai omis les concessions suivantes, appartenant à l'époque parcourue jusqu'ici parce que la certitude de leur mise en valeur immédiate nous manque : 1626, l'Epinay, près Québec, à Louis Hébert ; Notre-Dame-des-Anges, près la rivière Saint-Charles, aux récollets ; 1635, Sainte-Foye à M. Pierre de Puyseaux ; et Sillery (1639) où les jésuites établirent une mission sauvage qui dura quelques années.

En 1640, la population stable de tout le Canada comptait soixante-et-quatre ménages constatés (peut-être soixante-et-dix)—soit deux cent soixante-et-quatorze âmes, auxquelles il faut ajouter vingt-neuf jésuites et cinquante-trois fonctionnaires civils ou militaires ou commis, formant un grand total de trois cent cinquante-neuf âmes.

L'île de Montréal avait été accordée, en 1636, à Jacques Girard, chevalier, seigneur de la Chaussée, mais en 1640, M. Jean de Lauson qui la possédait, dut la céder à une compagnie dont l'objet était de fonder une bourgade en ce lieu, tant pour la conversion des Sauvages que dans le dessein d'y attirer des colons français. La société dite de Montréal devint, quelques mois plus tard, une branche du séminaire de Saint-Sulpice, fondé à Paris (mai 1642). En même temps, M. de Maisonneuve débarquait à Montréal avec sa colonie forte de quarante hommes. Les sulpiciens, seigneurs de l'île, déboursèrent de fortes sommes dans l'établissement des paroisses qui relevaient d'eux. Ils furent véritablement les fondateurs de cette partie du Canada.

Bien que la première concession connue aux Trois-Rivières date de 1633 (en faveur de Jacques Hertel, interprète) et que les six cents arpents de terre accordés aux jésuites en 1634 commencent l'histoire du papier terrier en cet endroit, on ne rencontre aucun seigneur dans le bourg ou les environs avant Jean Godefroy qui prit (1638) un fief au sud du fleuve (à la rivière Godefroy aujourd'hui). Bientôt Jacques Hertel se fit donner (1644) l'Arbre-à-la-Croix, dans le cap de la Madeleine, et Jacques Leneuf de la Poterie (1645) le petit marquisat du Sablé, compris dans la ville actuelle.

Ces trois personnages, dont deux (Hertel et Godefroy) nous ont occupé l'année dernière, furent les chefs du mouvement colonisateur aux Trois-Rivières. Jacques Le Neuf de la Poterie était, comme Godefroy et Hertel, de la Normandie ; de plus, sa sœur avait épousé (1636) ce même Godefroy, l'un des hommes de progrès de son temps. Hertel et Godefroy ont fondé plusieurs seigneuries.

M. de Montmagny, gouverneur général, reçut, en 1646, l'île aux Oies, l'île aux Grues et le fief de Montmagny (Rivière du Sud). Le voisinage de la ville de Québec facilita la colonisation de ces beaux endroits, les plus attirants du Bas-Canada. Après M. de Montmagny, l'île aux Oies devint propriété de Jean-Baptiste Moyen, sieur des Granges, qui y transporta sa famille et s'y consacra à la culture au milieu de plusieurs habitants ou censitaires ; c'est là qu'il fut tué, avec sa femme, en 1655, par les Iroquois. Deux de ses filles épousèrent, l'une le major Lambert Closse et l'autre le capitaine Sidrac Dugué de Boisbrillant, officiers dont nos annales font les plus grands éloges.

Aux Trois-Rivières, M. François de Champflour, gouverneur du poste, voulut (1646) utiliser les riches terrains de la haute-ville. On lui donna le fief Champflour, sur lequel il commença des travaux, mais sa retraite l'ayant obligé de repasser en France, la famille Le Neuf l'acheta (1649), puis M. Pierre Boucher (1660), et de ces trois mains il ne tarda point à recevoir des habitants. Pierre Boucher prit de bonne heure trois ou quatre concessions qui ne paraissent pas avoir été peuplées avant 1669 ; il fut le premier Canadien anobli (1661). Sa descendance a fourni au Canada une dizaine de seigneurs et douze ou quinze officiers.

Le cap de la Madeleine paraît avoir été promis aux jésuites dès 1645 ; les premiers colons s'y établirent en 1651. C'est l'une des rares seigneuries des jésuites qui ont été colonisées au dix-septième siècle. Celle de Laprairie, qui fut accordée à cet ordre religieux en 1647, resta en friche durant de longues années et ne commença à recevoir des cultivateurs que vers 1673, alors que Longueuil, sa voisine, était déjà prospère.

Gentilly, concédé (1647) à Pierre Lefebvre et à Nicolas Marsolet, passa (1669) à Michel Pelletier, sieur de la Prade, qui s'y fixa et amena des colons. Pelletier eut pour successeur François Poisson, fils de sa femme (veuve de Jean Poisson) qui se montra digne de l'héri-

tage de son beau-père. Quant à Marsolet (nous en avons parlé l'année dernière) il traversa au nord du fleuve et occupa les prairies dites des Marsolets, dans le cap de la Madeleine. Pierre Lefebvre tenait un rang honorable aux Trois-Rivières et fut l'un des principaux citoyens qui contribuèrent à l'érection de la première église paroissiale de cette ville (1664). Sa nombreuse descendance formerait aujourd'hui un régiment. L'un de ses fils, Jacques, se fit donner (1683) la seigneurie qui porte encore son nom : la baie du Febvre. Lefebure, Le Fevre et Le Febvre sont un seul et même nom

René Robineau de Bécancour, fils d'un trésorier de l'armée et membre des Cent-Associés, était dans le pays depuis 1645 au moins. La seigneurie de Bécancour lui fut concédée en 1647. Il épousa Mlle Le Neuf de la Poterie qui lui apporta le fief de Portneuf où il fixa sa résidence. Vers 1682, ce fief fut érigé en baronie. Jusqu'à la conquête (1760) le chef des Robineau a porté le nom de baron de Portneuf. René s'établit à Portneuf, puis à Bécancour ; il est souvent cité avec le titre de baron de Bécancour. Quatre ou cinq des fils de René ont commandé en Acadie ; eux et leurs descendants fournirent au Canada une dizaine d'officiers.

Pierre Le Gardeur de Repentigny, arrivé en 1636, était de ceux qui s'employaient le plus activement au commerce, tout en faisant corps avec les colons. Il descendait de Jean Le Gardeur de Croisilles, anobli en 1510. Les fiefs Cournoyer et Repentigny qu'il reçut en 1647, passèrent à sa famille (il était mort en 1648) qui les peupla. Les Le Gardeur ont fourni de brillants officiers à la colonie jusqu'au temps de la conquête.

Un terrain d'une lieue de front au fleuve sur cinq lieues de profondeur, communément désigné sous le nom de banlieue des Trois-Rivières, fut donné, en 1649, à Michel Le Neuf du Hérisson, frère aîné de Jacques Le Neuf de la Poterie, et plus tard passa aux Godefroy qui le laissèrent établir par des squatteurs dont les titres furent reconnus vers 1720. On peut dire que cette seigneurie s'est créée sans la direction du seigneur et par là elle constitue une exception dans notre histoire. Le fief Dutort, au sud du fleuve, parait avoir été concédé en 1649 à Michel Le Neuf du Hérisson, qui le passa à son neveu Michel Godefroy.

Madame Anne Gagnier, veuve de Jean Clément du Vault, chevalier, seigneur de Monceaux, commandant un régiment de chevaux-légers, demeurait à Québec lorsque (1649) la compagnie des Cent-Associés lui concéda le fief qui prit le nom de Monceaux et plus tard Jacques-Cartier, à la rivière de ce nom. La même année, sa fille épousa Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, ancien maitre d'hôtel général du roi, qui demeurait dans la colonie et qui, pendant de longues années, prit une part active aux affaires de l'administration, en qualité de conseiller, etc. Madame de Monceaux se maria (1655) avec l'ingénieur Jean Bourdon, l'un des homme les plus habiles de son temps dans le pays.

Jean Bourdon concéda Sainte-Jeanne de Neuville en 1653. Ce fut l'une des belles paroisses de la première époque de nos seigneuries.

La famille Lauson prenait des terres sur tous les points de la contrée. Elle n'en a colonisé qu'une seule : la côte de Lauson, vis-à-vis Québec, et un petit fief (Lirec) dans l'île d'Orléans. Ce qui lui en restait, vers 1690, fut vendu moyennant quelques francs. Les Lauson étaient alors ou décédés ou repassés en France.

Pour des fins de pêche et de traite, plutôt que de colonisation, le docteur Robert Giffard obtint (1653) la seigneurie de Mille-Vaches, près du Saguenay. Giffard avait récemment étendu les limites de Beauport et se voyait à la tête de la plus belle paroisse du Bas-Canada.

Le premier titre de la terre de Longueuil date de 1657, en faveur de Charles Le Moyne, qui habitait alors la colonie depuis seize ans. Par ses longs services et par les exploits militaires de ses fils, Le Moyne a laissé un nom éclatant dans notre histoire. Il suffit de nommer d'Iberville, Maricour, Sainte-Hélène, Châteauguay, Bienville, pour rappeler à la mémoire du lecteur mille souvenirs de gloire et de triomphes.

Un officier des troupes, Etienne Pezard, sieur de la Touche, venu en 1662 ou 1663, se fit accorder (1664) la seigneurie de Champlain, entre Batiscan et le cap de la Madeleine, et y fixa des habitants dont il dirigeait lui-même les travaux, comme le faisaient tous les seigneurs que nous avons nommés ci-dessus. L'un de ses fils fut tué au combat de Beauport, en 1690 ; l'autre continua la lignée, qui existe encore et qui porte le nom de Champlain.

En 1650, la colonie ne renfermait guère plus de six cents âmes établies. En 1651, les Iroquois étaient devenus tellement nombreux dans l'île de Montréal, que l'on dut abandonner les cinq ou six maisons habitées par des familles françaises et chercher un refuge dans le fort. Sur les soixante-et-douze hommes venus de France dans ce poste, entre les années 1641 et 1653, trente-deux avaient péri de la main des Iroquois. Les ménages restant à Montréal, à la date de 1652, étaient de douze ou quinze, et toute la population française de l'île ne dépassait point cent âmes.

En 1653 (avant l'arrivée du renfort que reçut Montréal), toute la population fixe du Canada devait être de six cent soixante-et-quinze âmes, distribuées comme suit : Québec 400, Trois-Rivières 175, Montréal 100. On peut ajouter cent cinquante ou deux cents personnes, telles que missionnaires, employés de la traite, etc. Cela ne fournissait pas même deux cents hommes en état de porter les armes—et les Iroquois continuaient leurs massacres.

De 1652 à 1656, une quinzaine de colons s'établirent à l'île d'Orléans. Les seigneuries groupées autour de Québec ont dû recevoir de deux à trois cents personnes de 1654 à 1661. Aux Trois-Rivières nous constatons soixante nouveaux chefs de famille durant la même période. A Montréal, cent hommes s'établirent, l'automne de 1653 ; dans les années 1658 et 1659 on en compte près de deux cents nouveaux et une quarantaine de jeunes filles.

Si nous ajoutons le contingent amené en 1662 par M. Pierre Boucher, on voit que le pays renfermait, au commencement de 1663, entre deux mille et deux mille cinq cents âmes, car il faut tenir compte des naissances survenues durant les dix dernières années. Quant à la population flottante, dite "française," elle était insignifiante sous le rapport du nombre. Le recensement de 1665 donne trois mille deux cent quinze âmes ; mais les immigrants commençaient à être beaucoup plus nombreux depuis trois ans.

L'abolition de la compagnie des Cent-Associés (février 1663) mettait fin au "gouvernement propriétaire." La liste des premiers seigneurs du Canada doit se clore ici. A la fin de l'année 1664, c'est-à-dire au moment où le nouveau régime allait commencer, soixante-et-cinq seigneuries avaient été octroyées, outre plusieurs petits fiefs sans grande importance pour notre étude. Je n'en ai mentionné que vingt-cinq ou vingt-six, parce que celles-là n'ont pas été des concessions sur le papier seulement. Parmi les autres, il en est qui ont été peuplées en partie, grâce au seigneur primitif, il est vrai, mais après 1665.

Les seigneurs effectifs qu'il faut ranger dans la période de 1633 à 1664 sont donc : Jacques Hertel, les jésuites, Robert Giffard, Jacques Le Neuf de la Poterie, Jean de Lauson, Jean Bourdon, les dames Hospitalières, Jean Godefroy, François de Chavigny, la société de Montréal et Saint-Sulpice, M. de Montmagny, François de Champflour, Pierre Lefevre,

Nicolas Marsolet, René Robineau, Pierre Le Gardeur, madame de Monceaux et Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, Pierre Boucher, Charles Le Moyne, Etienne Pezard de la Touche. Il paraîtrait que ni Jacques Castillon ni Antoine Cheffault n'ont demeuré dans le pays, mais ils y entretenaient des agents.

Si nous divisons ces seigneuries par gouvernements, comme on s'exprimait alors, nous trouvons dans celui de Québec : Montmagny, Lauson, l'île d'Orléans, l'île aux Oies, Beaupré, Beauport, la banlieue de Québec, Jacques-Cartier, Neuville, Portneuf, Deschambault, Grondines ; dans celui des Trois-Rivières : Champlain, l'Arbre-à-la-Croix, le cap de la Madeleine, le coteau St-Louis, Hertel, Champflour, Gentilly, Cournoyer, Dutort, Bécancour ; dans celui de Montréal : l'île de ce nom, Repentigny, Longueuil.

Dans une étude aussi concise, je ne saurais m'étendre sur une foule de détails qui se rattachent à l'histoire des fondateurs du Bas-Canada. Qu'il suffise de nous arrêter un inst at au mot "seigneur."

Devenir propriétaire de deux lieues de terre de front au fleuve, sur deux ou quatre lieues de profondeur, était chose facile ; toutefois il y avait des obligations à remplir ; la principale consistait à établir, dans un temps prescrit, tel et tel nombre de colons ou habitans tenant feu et lieu, ce qui nécessitait des sacrifices d'argent et l'attention continuelle du seigneur. Les redevances que les habitants se trouvaient obligés de payer au seigneur étaient des plus minimes—la loi protégeait surtout l'habitant. Il est vrai que, à la longue, les terres devenant toutes peuplées dans la seigneurie, le seigneur en retirait un revenu raisonnable, mais que d'années et de sacrifices avant d'en arriver là ! A tous les points de vue, le seigneur était moins favorisé que l'habitant. Si l'on songe que, durant les *temps héroiques* (de 1636 à 1663) la colonie a végétée, par suite de la guerre des Iroquois et de la coupable apathie des Cent-Associés, on ne peut que révérer le souvenir des vingt-quatre ou vingt-cinq seigneurs mentionnés plus haut, car tous ont contribué à l'établissement du Canada et aucun d'eux n'a recueilli, du moins avant 1665, la récompense de son patriotisme et de son dévouement.